cret
Centre de Recherches et d'Etudes Techniques du Tapis

RAPPORT DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU
N° 2018/024-1

Conformément à l'EN 13501-1 (2007) + A1 (2013)

Notification par l'État Français auprès de la
Commission Européenne sous le n° NB 2401
Règlement (UE) n°305/2011

A la demande de :	UDIREV 8 rue Copernic - Z.I du Coudray 93600 AULNAY – SOUS - BOIS FRANCE
Nom du produit :	LIBERTY ROCK 30
Description :	Revêtement de sol PVC hétérogène (Famille EN ISO 10582) (description détaillée au paragraphe 2)
Date d'émission :	15/02/2018

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits similaires.
Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages

1. Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué au(x) produit(s) précité(s) conformément aux modes opératoires données dans la norme NF EN 13501-1 : Septembre 2007 + A1 (2013).

2. Détails du produit classé

2.1. Norme produit

NF EN 14041 (2005) « Revêtement de sols résilients, textiles et stratifiés – Caractéristiques essentielles ».

2.2. Description du produit

Revêtement de sol PVC hétérogène en lames LVT de 1235 mm x 192 mm (famille EN ISO 10582).

Essai en pose libre sur support panneau de particules de bois non ignifugé de masse volumique (680 ± 50) kg/m^3 et d'épaisseur (20 ± 2) mm.

Couche d'usage : 100 % PVC.
Nature de l'envers : PVC
Masse surfacique totale nominale : 8400 g/m^2
Épaisseur totale nominale : 4,2 mm
Épaisseur nominale de la couche d'usure : 0,30 mm

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui de ce classement

3.1. Rapports d'essai

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	N° Rapport d'essai	Méthode d'essais
C.R.E.T.	UDIREV 8 rue N.COPERNIC Z.I du Coudray 93600 AULNAY-SOUS-BOIS	RL 2018/058-1	NF EN ISO 9239-1
		RL 2018/058-2	NF EN ISO 11925-2

3.2. Résultats d'essais

			Résultats	
Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Conformité avec les paramètres
NF EN ISO 11925-2	LIBERTY ROCK 30	6	Fs ≤ 150 mm	Conforme
Attaque de surface 15s d'exposition			Inflammation du papier filtre	Conforme

				Résultats
Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Paramètres continus moyens
NF EN ISO 9239-1	LIBERTY ROCK 30	3	Flux énergétique critique (kW/m^2)	≥ 11
			Production de fumées (% X min)	50,2

4. Classement et domaine d'application

4.1. Référence de classement

Le classement a été effectué conformément à la norme EN 13501-1 : 2007 + A1 (2013)

4.2. Classement

Comportement au feu		Production de fumée
B_{fl}	-	s1

Classement : B_{fl} – s1

4.3. Domaine d'application

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- En pose libre et collée sur support panneau de particules de bois non ignifugé de masse volumique ≥ 510 kg/m³ et sur support fibres-ciment $A2_{fl}$-s1 ou $A1_{fl}$ de masse volumique ≥ 1350 kg/m³

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Masse surfacique totale nominale : 8400 g/m²
- Épaisseur totale nominale : 4,2 mm
- Épaisseur nominale de la couche d'usure : 0,30 mm

5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

"Le classement attribué au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de conformité du fabricant dans le cadre d'une attestation de conformité du système 3 et pour le marquage CE dans le cadre de la Directive Produits de Construction.

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne requiert aucun processus, aucune procédure, ni étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques, ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Le laboratoire d'essai n'a, par conséquent, joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, bien qu'il conserve les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à l'essai."

Le Responsable des Essais
David VANDIERDONCK

Pour la SARL C.R.E.T.
Le Directeur Technique
Marc WELCOMME

Fin du rapport de classement